



Le réseau  
de transport  
d'électricité

# Résultats de l'Appel d'Offres Effacement pour 2022

---

08/10/2021

Externe

Version non confidentielle

# Un volume d'effacement retenu en forte hausse à l'AOE 2022

---

- **Le volume d'offres d'effacement retenu est de 2 403 MW** soit en nette hausse pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive (+76% par rapport au volume retenu en 2021).
- **Les dix candidats sont lauréats : AGREGIO, ALPIQ ENERGIE FRANCE, ENERDIGIT, ENERGY POOL DEVELOPPEMENT, ENGIE, EQINOV, FLEXCITY, SMART GRID ENERGY, TOTAL FLEX et VOLTALIS.**
- Depuis 2020, **les offres d'effacement retenues sont toutes « vertes »**, c'est-à-dire qu'elles ne sollicitent pas de moyens diesels. **L'appel d'offres joue donc efficacement son rôle de soutien au développement de la filière des effacements « verts ».**
- **Les modifications apportées à l'AOE 2022** par les autorités françaises, en lien avec la Commission européenne, à savoir le maintien du plafond à 60 k€/MW et la prolongation de la durée d'éligibilité des sites > 1MW jusqu'à la fin de la décision actuelle, **ont bien produit leurs effets.**

# Une participation en forte hausse pour la 2<sup>ème</sup> année

2 792

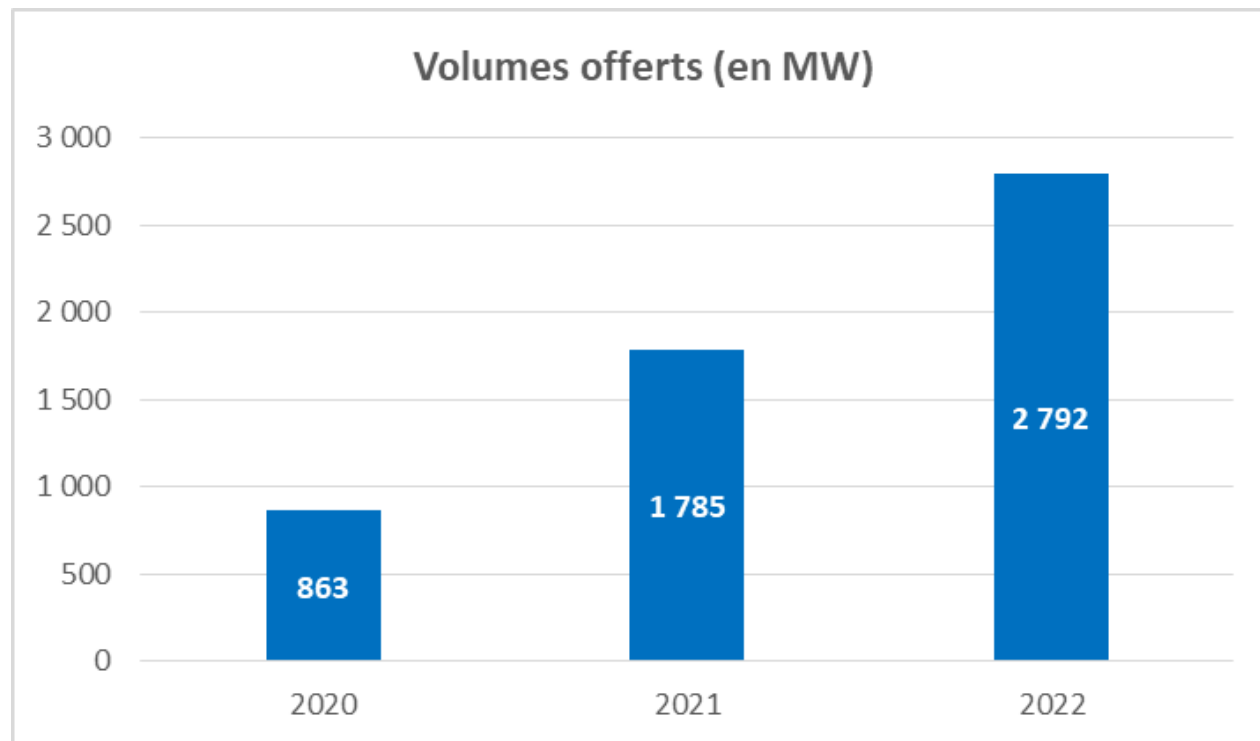
MW offerts  
(+ 56 % par rapport à 2021)

10

candidats

61

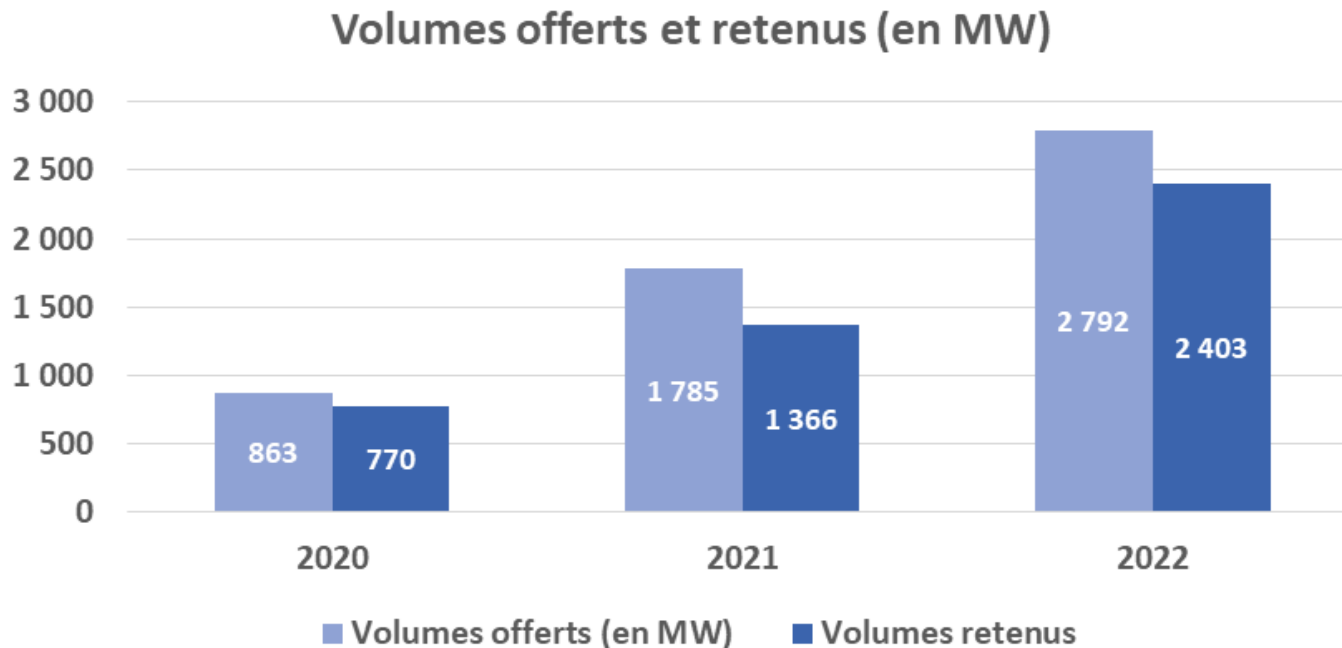
offres déposées



# 2 403 MW d'effacements lauréats : un volume en hausse de 76 %

## 10 lauréats pour 2022

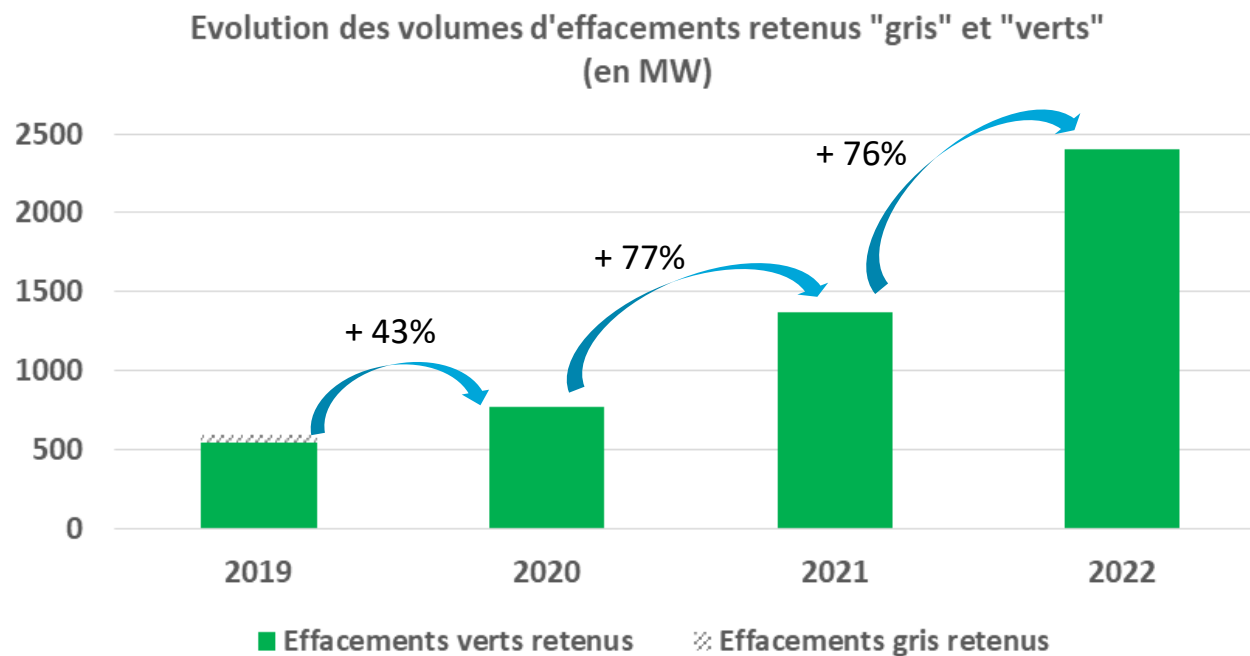
- AGREGIO
- ALPIQ ENERGIE FRANCE
- ENERDIGIT
- ENERGY POOL DEVELOPPEMENT
- ENGIE
- EQINOV
- FLEXCITY
- SMART GRID ENERGY
- TOTAL FLEX
- VOLTALIS



Les règles applicables (prévues par la décision de la Commission européenne) ont conduit à **exclure** des offres dont les prix étaient pourtant inférieurs aux plafonds.

# Les effacements « verts » sont en croissance continue

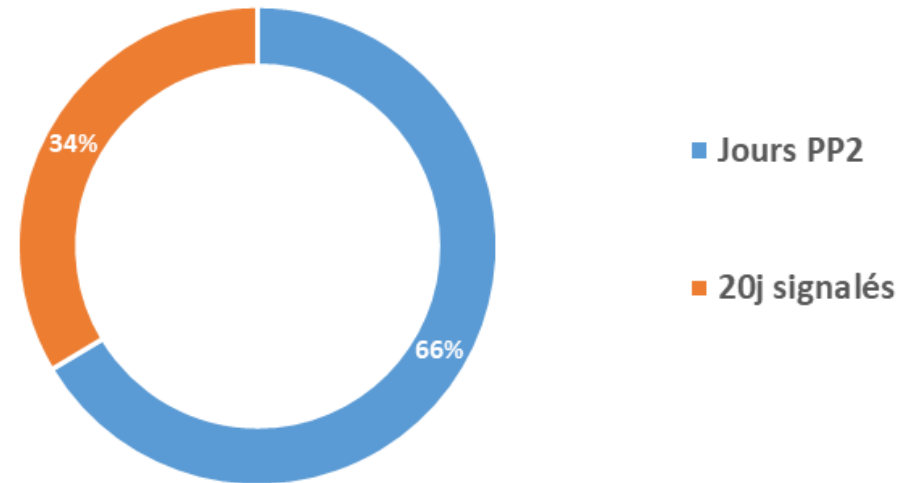
Depuis 2020, **les offres d'effacement retenues sont toutes « vertes »**, c'est-à-dire qu'elles ne sollicitent pas de moyens diesels. L'appel d'offres joue donc efficacement son rôle de soutien au développement de la filière des effacements « verts ».



# L'option basée sur le mécanisme de capacité est très largement utilisée

---

Répartition du volume retenu selon le choix de mise à disposition de la capacité sur les marchés



- RTE a engagé une simplification de l'Appel d'Offres, notamment au travers d'une rationalisation des options proposées à l'AOE 2021 : passage de 4 options en 2021 à 2 options en 2022
- L'option  $P_{PP2}$  basée sur le mécanisme de capacité a été privilégiée par une majorité d'offres (66% du volume), en hausse constante depuis la création de cette option en 2020.

# Une enveloppe de rémunération encore provisoire

---

**Précision : Les montants présentés ici constituent des estimations provisoires, non définitives car le **PREC (Prix de Référence des Ecarts en Capacité)** ne sera connu que le 09/12/2021, à l'issue de la dernière enchère EPEX en 2021. Les valeurs présentées se basent sur le niveau de prix observé lors des 4 dernières enchères pour l'année de livraison 2022, à savoir 28 k€/MW.**

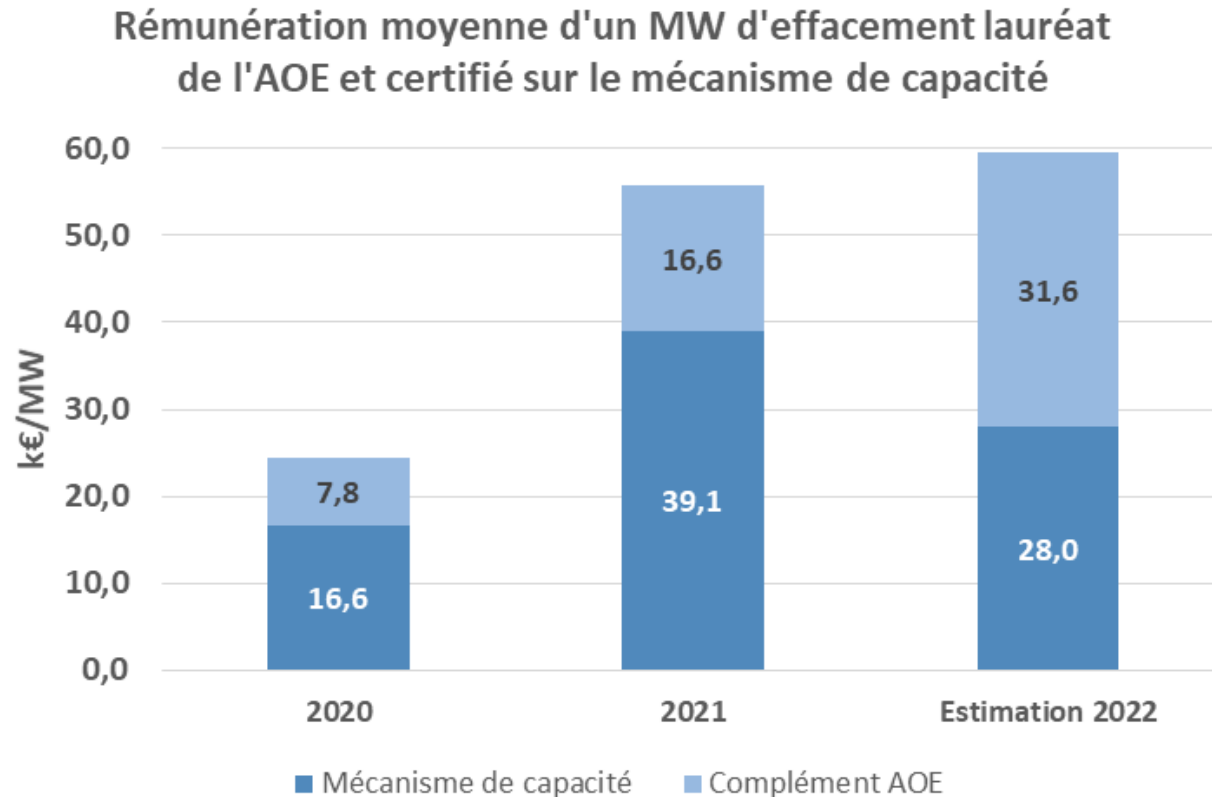
Pour mémoire, conformément à la Décision de la Commission européenne, la rémunération issue de l'AOE est construite comme un **complément de la rémunération** issue du mécanisme de capacité dans la limite du prix de clearing de l'appel d'offres.

→ **Effet de « vases communicants » avec le mécanisme de capacité**

Les autres règles applicables prévues par la décision de la Commission européenne ont conduit à exclure des offres dont les prix étaient pourtant inférieurs au plafond

→ **Rémunération capée par le prix de clearing**

# La rémunération moyenne en légère hausse par rapport à l'AOE 2021



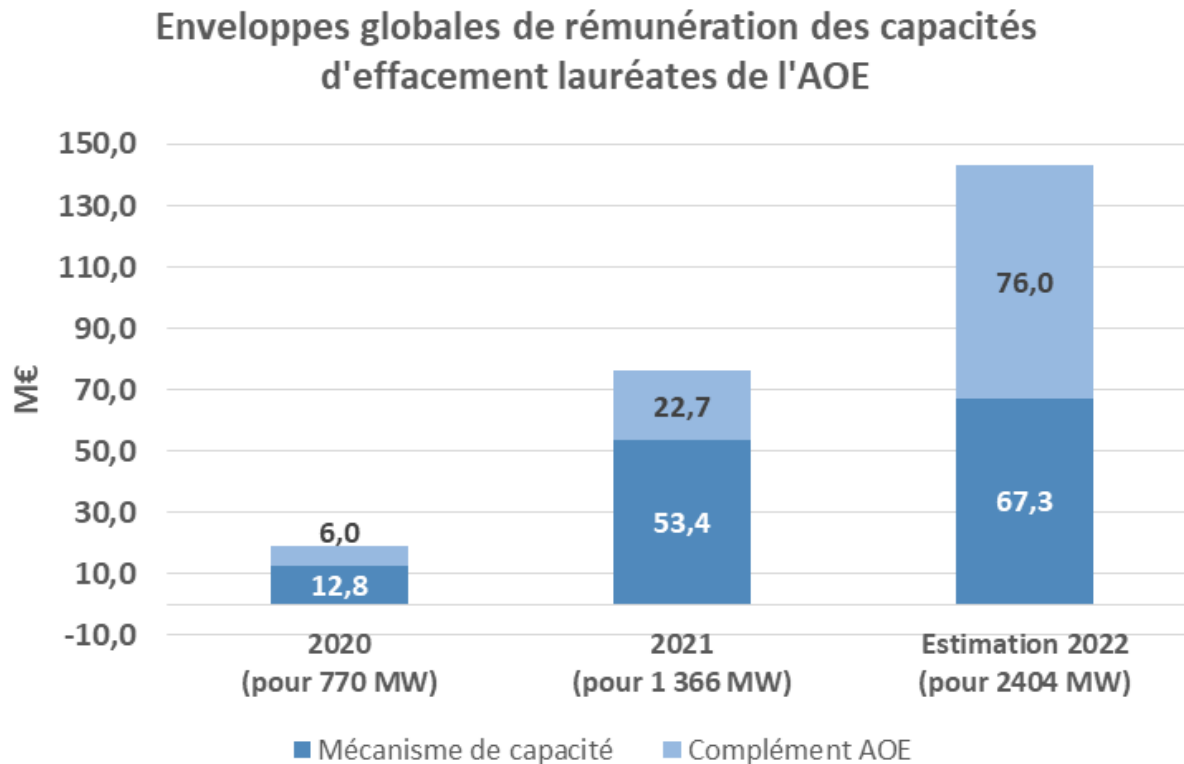
Le plafond ayant été maintenu à 60 k€/MW, la rémunération d'un MW d'effacement lauréat de l'AOE se maintient par rapport à l'année passée (en légère hausse)

En moyenne, la rémunération d'un MW d'effacement certifié et lauréat de l'AOE 2022 est de l'ordre de 59,6 k€/MW/an.

*Rappel : Les montants présentés ici constituent des estimations provisoires, non définitives*



# La rémunération globale devrait être en nette augmentation



La rémunération globale est en nette hausse du fait :

- de l'augmentation des volumes
- d'une hypothèse de prix de la capacité plus basse qu'en 2021 (- 11 k€/MW // PREC 2021)
- d'une hausse du clearing de l'AOE résultant du rehaussement du plafond de prix capacitaire.

L'enveloppe du complément de rémunération AOE pour 202 qui devrait être octroyée aux lauréats **est estimée à environ 76 M€.**

*Rappel : Les montants présentés ici constituent des estimations provisoires, non définitives*



Le réseau  
de transport  
d'électricité

# Merci !